

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°12 du 9 mars 2012**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)**

**Texte n°6**

**CIRCULAIRE N° 3578/GEND/SF/AF/RAF**  
modifiant la circulaire n° 16100/DEF/GEND/LOG/ADM du 23 juin 1989 relative à la participation de la gendarmerie à des activités ne relevant pas de ses missions spécifiques.

*Du 12 janvier 2012*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des soutiens et des finances ; sous-direction administrative et financière ; bureau de la réglementation administrative et financière.*

**CIRCULAIRE N° 3578/GEND/SF/AF/RAF modifiant la circulaire n° 16100/DEF/GEND/LOG/ADM du 23 juin 1989 relative à la participation de la gendarmerie à des activités ne relevant pas de ses missions spécifiques.**

*Du 12 janvier 2012*

NOR D E F G 1 2 5 0 2 6 9 C

---

*Précédent Modificatif :*

Erratum du 23 juin 2009 (BOC N° 22 du 26 juin 2009, texte 10).

*Texte modifié :*

Circulaire n° 16100/DEF/GEND/LOG/ADM du 23 juin 1989 (BOC N° 21 du 19 juin 2009, texte 7 ; BOEM 650.1) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N° 12 du 9 mars 2012, texte 6.

---

La circulaire n° 16100/DEF/GEND/LOG/ADM du 23 juin 1989 est modifiée comme suit :

1. Dans l'entre-deux barres, « Pièce(s) Jointe(s) ».

Remplacer : « Six annexes et un appendice. » ;

Par : « Cinq annexes et un appendice. ».

2. Supprimer le point 4. « COMPTES RENDUS ».

3. Supprimer l'annexe VI.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et par délégalion :

*Le colonel,  
adjoint au sous-directeur administratif et financier,*

André PETILLOT.